



## TRAITEMENT UNIVERSEL

- **Formule Bioactiv'**
- **CURATIF détruit termites et insectes**
- **PREVENTIF stoppe la ré-infestation**
- **Fongicide**
- **Sans odeur gênante**
- **Sans solvant ajouté**
- **Incolore**

### DESTINATIONS

Idéal sur tous types de bois de construction sains ou attaqués à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison : murs en bois, portes, fenêtres, poutres, portails...

### PERFORMANCES

FORMULE BIACTIV qui AGIT IMMEDIATEMENT contre les insectes et les champignons et EMPECHE toute ré-infestation en restant active au coeur du bois.

- Formule à base d'huile naturelle en microémulsion qui permet aux matières actives de pénétrer profondément dans le bois.
- Liquide incolore. Ne tache pas le bois. Séchage rapide.
- Compatible avec toutes les finitions V33 : lasures, peintures, vernis, teintes...

Le traitement universel V33 est formulé principalement à base d'eau et d'huile naturelle. Les molécules actives insecticides et fongicides utilisées garantissent un traitement performant et durable, en totale conformité avec la législation européenne sur les traitements du bois. Formulé SANS SOLVANT ajouté et SANS ODEUR gênante.

### PREPARATION

Le bois doit être nu, propre et sec.

- **Bois verni ou peint** : décapez avec le Super Décapant Universel V33. Rincez à l'eau. Laissez sécher 24 H. Poncez et dépoussiérez.
- **Bois ciré** : retirez les couches de cire avec un décireur. Poncez et dépoussiérez.
- **Bois lasuré** : poncez pour revenir au bois brut.

### APPLICATION

**L'application du produit à l'intérieur par pulvérisation n'est pas autorisée à l'usage privé.**

#### • Application sur bois attaqué :

- 1 - Éliminez les parties friables par brossage et renforcez ou remplacez les parties trop endommagées.
- 2 - Appliquez abondamment en 3 couches par badigeon (au pinceau) ou pulvérisation (pulvérisateur de jardin ou pistolet basse pression) sur toute la surface du bois sans oublier les sections et les assemblages. Appliquer une finition sur le bois traité.

#### • Application sur bois sain :

- Appliquez abondamment en 2 couches par badigeon (au pinceau) ou pulvérisation (pulvérisateur de jardin ou pistolet basse pression) sur toute la surface du bois sans oublier les sections et les assemblages.
- Emploi du produit uniquement en classes 1 et 2.
  - Avant d'appliquer une finition, prévoir un léger égrenage s'il y a un léger relevage des fibres.



**SECHAGE:** Entre couches: 15mn  
Complète: 12h

**RENDEMENT:** Bois sain: 5m<sup>2</sup>/L  
Bois attaqué: 3m<sup>2</sup>/L

**OUTILS:** Pinceau ou pulvérisateur ou pistolet

**NETTOYAGE:** Eau



## PRECAUTIONS D'EMPLOI

Produit de protection du bois (TP8). Type : liquide phase aqueuse. Contient du propiconazole, peut déclencher une réaction allergique. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S2 Conserver hors de la portée des enfants. S23 Ne pas respirer les aérosols. S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux. S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. S29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. ` Les bois susceptibles d'entrer ou destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires ne doivent pas faire l'objet de traitement. L'application du produit à l'intérieur par pulvérisation n'est pas autorisée à l'usage privé. Pour les applications en extérieur, protéger la zone de travail pour éviter la contamination de l'environnement.

**ATTENTION : Risque d'autocombustion des textiles et outils souillés par le produit. A éliminer dans un récipient hermétiquement fermé.**

CRAINT LE GEL Ne pas traiter les ruches. En cas d'incident ou d'ingestion, appeler un médecin ou le centre suisse d'information toxicologique au : 145 Fiche de données de sécurité disponible sur [www.quick-fds.com](http://www.quick-fds.com)  
Cypermethrine (n°CAS : 52315-07-8) 0,17g/100g Propiconazole (n°CAS : 60207-90-1) 0,13g/100g Tebuconazole (n°CAS : 107534-96-3) 0,14g/100g